LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N°83 - Janvier 2014

L'art français d'avaler sa langue et de semer des fleurs dans les ronces.

Trois événements marquent ce mois de janvier : un scandale à portée planétaire, une condamnation odieuse et une célébration d'anniversaire. Les deux premiers sont intimement liés et forcent à s'interroger sur le sens de la commémoration, pour peu qu'on ait conscience du poids de la Chine dans les affaires du monde.

1) Le scandale résulte de la dénonciation mirobolante le 21 janvier par le Consortium international de journalistes d'investigation (I.C.I.J.) des accumulations, prévarications et détourne¬ments de fonds pratiqués dans les familles dirigeantes et par la sortie patriotique de leurs fortunes vers l'étranger. Cette campagne façon arroseur-arrosé (ou, selon le dicton chinois, de «soulever une pierre pour se la laisser retomber sur les pieds») va forcément brûler les doigts de ceux qui l'ont lancée, alors qu'elle visait à asseoir leur légitimité. Le premier visé, à travers son beau-frère, étant le premier personnage du pays, l'initiateur de la campagne contre la corruption.

Ces révélations portent directement atteinte au crédit de Xi Jinping et anéantissent ses efforts pour se faire passer pour un homme simple et proche du peuple. Il avait récemment mobilisé l'appareil de propagande à cet effet, se faisant photographier mangeant des raviolis dans un boui-boui de la capitale et envoyant son message de Nouvel an de son propre domicile, décoré de photos de famille.

2) La condamnation le 26 janvier du juriste Xu Zhiyong à quatre ans de prison pour avoir demandé que lumière soit faite sur la fortune des dirigeants (officiellement pour «rassemblement de foule à dessein de troubler l'ordre public», les juges cherchaient un motif présentable) ajoute à l'écœurement. En effet, aujourd'hui, le mouvement des Nouveaux citoyens est ce qui se fait de mieux en Chine en matière d'action démocratique. Il compose autant qu'il peut avec le pouvoir et s'inscrit pleinement dans le champ constitutionnel.

En incarcérant son chef et ses proches, le régime montre qu'il n'a pas besoin de citoyens et que le Parti se suffit à lui-même. En revanche, les dirigeants doivent pouvoir accumuler librement pour leur famille grâce au démantèlement du secteur public, à la spéculation immobilière et au libre accès aux fonds bancaires. N'ont le droit de protester ni les intellectuels indépendants, ni les expulsés pour réquisitions foncières, ni les avocats qui requièrent l'application des droits constitutionnels, ni les bergers mongols privés de pâturage, ni les populations du Tibet et du Xinjiang devenues minorités démographiques sur leur propre territoire, ni les religieux de Chine ou des périphéries, chrétiens, musulmans ou bouddhistes, contestés au plus intime de leurs convictions au point qu'il ne leur reste parfois que la mort comme ultime forme de protestation.

3) Au même moment, la France célèbre le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques. Aucune relation avec ce qui précède ? Mais si ! Xu Zhiyong n'est pas un inconnu pour l'administration française : elle l'a invité à Paris en juillet 2008 au titre des «Personnalités d'Avenir», le qualifiant de «figure de proue du mouvement des droits civiques en Chine». De visite à Beijing, le président de l'Assemblée nationale française n'a pas dit un mot à son sujet. Il aurait peut-être été mal à l'aise, ayons l'esprit mal tourné, puisqu'il s'opposait pour la France à ce que Xu Zhiyong demandait pour la Chine : que lumière soit faite sur les ressources du personnel politique et parlementaire.

M. Bartolone avait choisi d'être satisfait. Son homologue lui annonce la fin des internements arbitraires avec l'abolition légale de la rééducation par le travail et il le croit. Il croirait aussi à la liberté d'expression, de manifestation, d'association si son interlocuteur lui avait rappelé que la Constitution les

>>>

garantissait. De toute manière, sur les dossiers des droits de l'homme, dit le titulaire du perchoir, «les dirigeants chinois semblent avoir un calendrier qui n'est pas le même que nous»(sic). Comment ? Il y aurait aussi chez nous un calendrier pour supprimer les élections truquées, le monopartisme, la censure, les internements administratifs, la torture en détention, la violation des procédures judiciaires, les exécutions capitales ? Non. Les droits de l'Homme sont parfois violés chez nous mais nous n'avons pas un programme POUR PLUS TARD.

La crédulité est sans doute l'indice d'un bon naturel mais ça ne suffit pas à la justifier, encore moins à l'associer à l'intelligence. Président d'une assemblée parlementaire, M. Bartolone devrait se persuader que le suffrage universel et le pluripartisme suffiraient à renverser en quelques semaines le régime pour lequel il a tant de complaisance.

Flatteries et affabilités officielles caractérisent les célébrations du cinquantenaire. Les organisateurs de l'exposition sur les relations franco-chinoises à Beijing se sont prêtés au petit jeu des retouches de photos, propre aux totalitarismes. Le premier ministre d'alors disparaît d'un cliché de 1983 pris avec F. Mitterrand. Car Zhao Ziyang avait été six ans plus tard un des seuls dirigeants un peu humains à refuser le massacre à Tiananmen des étudiants campant pour la démocratie. Parallèlement, alors que les démocrates chinois doivent affronter une nouvelle vague de répression (soixante arrestations et quinze inculpations pour les Nouveaux Citoyens), la sinologie officielle française se distingue par la voix de l'un de ses membres les plus médiatiques : «Monsieur Xi Jinping est un type vraiment formidable». Et le même de se réjouir qu'il n'y ait que trois mille exécutions chaque année, ce qui pourtant dépasse le total du reste du monde et constitue le taux record de peines capitales rapportées à la population.

Il y a un mois, la France comme le monde entier célébrait la mémoire de Mandela ; sans doute, avec beaucoup de sincérité. Mais que vaut cette sincérité sans interrogation sur les Mandela d'aujourd'hui, sur les résistants indomptables qui croupissent en prison ou qui se battent tout au long de leur vie ? De ces personnages, la Chine ne manque pas, chacun avec sa personnalité propre : Xu Zhiyong, dont nous venons de parler et qui a su entraîner des millions de personnes à demander que les dirigeants rendent des comptes ; Liu Xiaobo, le prix Nobel ; Gao Zhisheng, le brillant avocat perdu dans une geôle du Xinjiang ; Zhang Sizhi, le défenseur courageux des dissidents ; Zheng Enchong, avocat lui aussi, qui a souffert à son corps défendant pour la cause des expropriés ; Ni Yulan, la juriste estropiée en prison ; Wang Bingzhan, le médecin fondateur du parti démocrate, emprisonné à vie ; Hu Jia,, le combattant de toutes les bonnes causes, dont Paris avait fait, naguère, un de ses citoyens d'honneur etc. Et encore nous nous en tenons aux militants de l'ethnie han et oublions, outre les Ouighours et les Tibétains, tous ceux qui ont dû fuir à l'étranger.

La direction chinoise nous sait gré de n'en jamais parler en public. Ou de nous contenter d'évocations feutrées dont nous n'avons d'ailleurs nulle trace. A l'instar des hommes d'affaires, les hommes politiques font tout, comme le recommandent les manuels pour expatriés, afin que la Chine ne « perde pas la face ». Rien d'étonnant qu'elle se réjouisse d'un partenaire aussi accommodant ; l'homologue de M. Bartolone a poussé jusqu'au lyrisme : «L'amitié traditionnelle de nos dirigeants est aussi grande que les Alpes». Sauf le respect dû aux autorités, n'y aurait-il pas dans la tête de nos officiels quelque chose qui serait, elle aussi, grosse comme une montagne ?

Une supplique en conclusion. Distinguez, Messieurs s'il vous plaît, la politique et l'obtention des contrats ; ne vous réjouissez pas in petto des énormes inégalités de revenus chinoises qui permettent de vendre plus de cognac, plus de grands crus et plus de sacs Louis Vuitton ; essayez de parler politique au niveau efficace, celui de l'Europe ; faites l'effort de connaître, de respecter et d'admirer les Mandela de Chine ; ne croyez pas que la Chine soit un État de droit puisque c'est le Parti qui fait le droit et s'en sert comme il veut, quand il veut, à sa guise. Bref, suivez le dicton chinois : ouvrez la porte et regarder la montagne.

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'internet. 4

Mouvement démocratique et répression. Liberté religieuse. ..... 4 - 6

Avocats. Appareil répressif. Camps de rééducation. Corruption. .. 6 - 7

Condition ouvrière. Conditions de vie. Conflits du travail. 7

Condition paysanne. questions foncières. Environnement ..... 7 - 8

Minorités ethniques ..... 8 - 9

. Question tibétaine
. Question ouighoure
. Question mongole

Hongkong - Macao 9

Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux 10

Informations diverses 11

Sources d'information 11

Bibliographie ..... 12 - 13

(Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 9 yuan)

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET D'INFORMATION. CONTRÔLE DE L'INTERNET.

22 janv. **Le site américain China Digital Times diffuse la consigne de censure adressée aux médias chinois** concernant la divulgation des informations sur la fortune des dirigeants. Article 1 : «Trouver immédiatement et écarter le document des médias étrangers sur les PARADIS FISCAUX SECRETS D'OUTREMER DE LA CHINE et les contenus afférents. Toute image, tout commentaire accusateur doivent être supprimés sans exception. Bloquer la liaison internet des individus d'influence pernicieuse et coopérer avec les départements concernés dans les recherches à la base.» *(C.D.T., 22 janvier)*

21 janv. **La censure a bloqué les sites internet du Monde, du Guardian, du Global Mail, d'El Pais et du Süddeutsche Zeitung** après publication des informations sur les fortunes cachées de la classe dirigeante chinoise. Le réseau internet a été paralysé plusieurs heures et la quasi totalité des commentaires sur le sujet a été supprimée. L'International Consortium of Investigative Journalists a mis en évidence, après plusieurs mois d'enquête, l'usage des paradis fiscaux par les dirigeants du parti et leur famille pour dissimuler leur enrichissement personnel. *(Reporters sans frontières, 24 janvier)*

6 janv. **Les autorités chinoises rendent inaccessible la publication en Chine du Guardian ;** le motif de la mesure est inconnu. Le journal britannique n'avait publié aucun article particulièrement critique du régime chinois dans les jours précédents. Quelques jours plus tôt, les sites en chinois de Reuters et du Wall Street Journal étaient redevenus accessibles. Le contrôle des médias étrangers semble renforcé depuis quelques mois. *(R.S.F., 8 janvier)*

18 déc. **Dans un rapport sur les journalistes emprisonnés de par le monde, le Comité pour la Protection des journalistes chiffre à 32** le nombre des journalistes chinois incarcérés au début décembre (même chiffre qu'en 2012). Le pays vient en troisième position, derrière la Turquie et l'Iran. À eux trois, ils représentent plus de la moitié des journalistes placés en détention en 2013. *(C.P.J., 18 décembre)*

MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE. RÉPRESSION. LIBERTÉ RELIGIEUSE.

29 janv. **Condamnation à Beijing (tribunal du district de Haidian) de Yuan Dong, membre du Mouvement des Nouveaux citoyens** à dix-huit mois de prison pour «rassemblement de foule à dessein de troubler l'ordre en un lieu public». Le jugement à l'encontre de Zhang Baocheng, co-inculpé, n'est pas encore prononcé. Le procès avait commencé le 24 janvier. Yuan Dong a été arrêté le 31 mars 2013 lors d'une réunion en faveur de la divulgation de la fortune des dirigeants. *(Weiquanwang, 29 janvier)*

27 janv. **Début au tribunal de Haidian (Beijing) du procès de Ding Jiaxi et de Li Wei,** membres du Mouvement des Nouveaux Citoyens. L'avocat de Ding Jiaxi a refusé de prendre la parole en raison des illégalités de procédure et de la non-communication de pièces du dossier. Li Wei a renvoyé son avocat pour un motif non précisé. *(Weiquanwang, 27 janvier)*

26 janv. **Condamnation à Beijing du juriste Xu Zhiyong à quatre ans de prison** pour «rassemblement de foule à dessein de troubler l'ordre en un lieu public». Le Mouvement des nouveaux citoyens qu'il avait fondé avait, quoiqu'informel, une influence grandissante dans le pays. Aucun sympathisant de l'accusé, aucun journaliste ou diplomate n'a pu s'approcher du tribunal.
Le procès avait commencé le 22 janvier devant le tribunal intermédiaire n°1 de la capitale. Dès les auditions préliminaires commencées le 17 janvier, son avocat Zhang Qingfang avait annoncé que Xu Zhiyong garderait le silence si le tribunal refusait d'entendre les témoins présentés par la défense et les huit co-inculpés qui, selon la loi, devraient être jugés avec lui. Personne n'a donc pris la parole du côté de

↳

la défense. La police s'en est prise aux reporters de C.N.N., de la B.B.C et de Skynews.
Xu Zhiyong est détenu depuis juillet dernier et il a été formellement inculpé en août. Les raisons de son inculpation sont notamment qu'il demandait avec insistance aux dirigeants chinois de dévoiler leur fortune personnelle. *(R.S.F., 24 janvier ; Weiquangwang, 13-14-26 janvier)*

26 janv. **Incarcération à Beijing pour « réunions et manifestations illégales » de douze chrétiens** membres du groupe Saint-Amour, dont le chef du groupe Xu Yonghai. *(C.H.R.D., 28 janvier)*

24 janv. **Début au tribunal du district de Tianhe (Guangdong) du procès de Liu Yuandong.** Quelque trente supporters, dont les avocats Liu Shihui et Chen Jinxue, ont été placés en détention temporaire. Les témoins à décharge n'ont pu s'exprimer en totalité ni assister à l'ensemble du procès. *(Weiquanwang, 24 janvier)*

13 janv. **Après avoir visité sa cliente dans un hôpital de la police, l'avocat de Li Biyun, candidate indépendante aux élections locales de 2012, a rapporté les mauvais traitements** dont elle avait souffert dans les locaux de la police de Foshan (Guangdong) : vertèbres brisées et pertes de conscience. Les médecins de l'hôpital auraient refusé de la soigner, faute de couverture préalable des frais par la police. Ses gardiens l'auraient privée des vêtements apportés par sa famille, la contraignant à garder les mêmes pendant trois mois. Détenue depuis octobre 2013, Li Biyun est accusée de « faire obstacle au travail administratif ». *(Weiquanwang, 15 janvier)*

10 janv. **Arrestation de Sun Feng, cybernaute de Zibo** (Shandong), pour « trouble à l'ordre public et social ». Il avait déployé une bannière dans un parc public appelant à un Constitutionnalisme démocratique et à garder le souvenir du massacre du 4 juin 1989. *(C.H.R.D., 28 janvier)*

9 janv. **Pour avoir conçu trois enfants, le metteur en scène Zhang Yimou doit acquitter une amende de 7,49 millions de yuan** (environ 832.000 euros). Il s'agit de la plus forte amende imposée pour violation de la politique de l'enfant unique. *(South China Morning Post, 9 janvier)*

8 janv. **Selon l'avocat de Feng Tiandong, le paysan chrétien du Shaanxi arrêté en décembre pour «usage du culte destiné à gêner l'application de la loi» a été soumis à la torture** du «banc du tigre» et souffre de blessures à la suite d'un menottage brutal. Son chef d'inculpation a été modifié en janvier, devenant «rassemblement de foule pour attaquer les organes d'État». Feng Tiandong demandait la restitution d'objets saisis trois ans plus tôt à son domicile, lors d'une réunion religieuse. *(Weiquangwang, 12 janvier)*

7 janv. **Une ancienne détenue du camp de rééducation de Masanjia (Liaoning), célèbre pour les sévices infligés aux prisonnières, est sortie d'un enfermement administratif de dix jours.** Si Yunxiang s'était rendue à Beijing pour demander aux autorités de faire la lumière sur les conditions d'incarcération du camp. Elle y fut arrêtée le 27 décembre, ramenée au Liaoning et détenue pour «création de troubles». Pendant son incarcération, elle a été soumise à la torture du «banc du tigre». *(C.H.R.D., 7 janvier)*

5 janv. **Liu Shasha, épouse du militant de Hongkong Yang Kuang, a entrepris une grève de la faim** dans l'ancien territoire britannique, après l'arrestation à Shenzhen le 30 décembre de son époux qui avait passé la frontière sans autorisation. Le permis d'entrée en Chine de Yang Kuang avait été supprimé au mois de mars, parce qu'il avait tenté de rencontrer Liu Xia, l'épouse assignée à résidence du prix Nobel emprisonné Liu Xiaobo. *(South China Morning Post, 6 janvier)*

4 janv. **Mise en détention de cinq militants des droits civiques de Guangzhou** (Guangdong) qui avaient entamé une grève de la faim pour commémorer le massacre de Tiananmen de 1989. Le juriste Liu Shihui, qui cherchait à obtenir des informations sur leur sort, a été incarcéré le 5 janvier. *(Weiquangwang, 4-5 janvier)*

2 janv. **Rejet de la demande de libération pour raison médicale de Chen Kegui,** neveu du juriste aveugle Chen Guangcheng, réfugié aux États-Unis. Il souffre de l'appendicite depuis son incarcération en novembre 2012, n'est pas soigné et se trouverait dans un état grave selon sa mère qui lui a rendu visite le

↳

30 décembre. Chen Kegui a été condamné à trente-neuf mois de prison pour avoir résisté aux policiers qui avaient envahi son domicile après la fuite de son oncle en avril 2012. *(Weiquangwang, 3 janvier)*

22 déc. **Disparition de Hu Guang,** villageoise de Jiangtai (municipalité de Beijing) depuis la démolition par force de son habitat et de tout ce qu'il contenait au cours d'une absence que les officiels avaient organisée en la trompant. Hu Guang avait refusé de signer un accord. On ne l'a plus revue depuis. Son téléphone est désactivé. *(Weiquangwang, 31 décembre)*

AVOCATS. APPAREIL RÉPRESSIF. CAMPS DE RÉÉDUCATION. CORRUPTION.

24 janv. **La ville de Guangzhou, capitale du Guangdong, annonce la création d'une procédure de «procès rapides»** destinés aux personnes qui auparavant auraient été envoyées en camp de rééducation (laojiao) par simple décision administrative. La procédure contraindra en principe l'accusation à formuler les raisons de la sanction prononcée, ce qui est un progrès. Néanmoins les diverses formes de coercition ou de torture permettant d'obtenir des aveux ainsi que les pressions exercées sur les avocats défendant des dissidents donnent toutes raisons de douter de l'impartialité des jugements qui seront prononcés en quelques minutes dans cette ville. Guangzhou a fermé la centaine de ses camps de rééducation ; elle est pour l'instant la seule ville à l'avoir décidé. *(Laogai foundation, 24 janvier)*

9 janv. **Le juge Zhang Jun, de la troisième division des affaires criminelles du Hubei, a été démis de ses fonctions** pour une liaison adultérine de longue durée, en «violation de la discipline du Parti». C'est le Comité permanent de l'assemblée provinciale du Hubei qui a pris la décision. *(Xinhua, 10 janvier)*

6 janv. **Les crimes économiques sont plus fréquents dans les firmes privées que dans les entreprises d'État,** affirme un rapport sur la criminalité d'entreprise publié par un Centre de prévention du crime en coopération avec l'Université normale de Beijing. Le plus gros des fraudes économiques relève de la corruption et elle est pratiquée principalement par les dirigeants d'entreprise, peu soumis à des contrôles. Les tribunaux ont infligé à deux cent vingt entrepreneurs des peines de prison allant de six mois à vingt ans. Ils ont prononcé quatorze condamnations à perpétuité et dix condamnations à mort, dont cinq avec sursis d'exécution de deux ans. L'affaire la plus grave a touché la China National Petroleum, dont quatre dirigeants et le précédent chef d'entreprise ont été arrêtés.

5 janv. **Selon la Cour suprême, 37.907 agents publics ont fait l'objet d'enquêtes** pour corruption de janvier à novembre 2013. Sur 27.236 dossiers ouverts, 21.248 sont «grands et importants». *(Xinhua, 5 janvier)*

2 janv. **Une enquête de la Cour suprême sur un ancien conseiller politique de la province du Hunan sanctionné pour négligence a montré** de graves fautes commises à l'occasion de l'élection à l'assemblée populaire provinciale (hiver 2012-2013). Cinquante-six délégués de la ville de Hengyang avaient acheté 518 collègues et soixante-huit fonctionnaires afin d'être élus à l'échelon provincial. Le total des sommes versées équivalait à douze millions d'euros. *(Xinhua, 2 janvier)*

1 janv. **Les avocats du militant Song Ze annoncent qu'ils ont intenté un procès contre le centre de détention n°3 de Beijing** pour «mauvais traitements intentionnels» et «abus sur les détenus». Song Ze a dû subir des interrogatoires des vingt-quatre heures et, faute de signer une lettre de regret, a été soumis à des brutalités diverses, privé de médicaments, ferré aux pieds parfois toute une semaine. Il est détenu depuis le 12 juillet 2013 pour «instigation de querelles». *(Weiquangwang, 1 janvier)*

28 déc. **Adoption de la loi supprimant officiellement le système de la rééducation par le travail.** Il revient aux administrations locales de décider de l'application de cette loi. *(Laogai Research Foundation, 2 janvier)*

Note LdH : De nombreuses formes de détention arbitraires subsistent qui peuvent remplacer les camps. Citons les prisons clandestines, les centres dits d'apprentissage de la loi, les centres d'éducation, les hôpitaux psychiatriques et autres institutions à la discrétion des autorités locales. Celles-ci agissent très librement, comme le montrent les assignations à résidence, de durées plus ou moins longues à l'encontre des dissidents ou de membres de leur famille (cf. Liu Xia, épouse de Liu Xiaobo, le prix Nobel emprisonné) ou les mesures de rétorsion prises à l'encontre des pétitionnaires qui tentent d'exposer leurs griefs dans la capitale.

CONDITION OUVRIÈRE. CONDITIONS DE VIE. CONFLITS DU TRAVAIL.

14 janv. **Un incendie a fait au moins seize morts dans la fabrique de chaussures Taizhou Dadong de Wenling** (Zhejiang). En décembre, un incendie dans un marché avait causé seize décès et l'effondrement d'un toit dans un entrepôt illégal du Hebei avait fait dix morts. Au mois de juin 2013, on avait compté 121 victimes dans l'incendie d'un élevage de volailles du Jilin. Ces accidents ne semblent pas avoir entraîné d'amélioration dans la gestion de la sécurité au travail. *(C.L.B., 15 janvier)*

6 janv. **Le gouvernement annonce le lancement d'une campagne pour assurer le paiement des salaires des travailleurs migrants** à l'occasion de la fête du printemps (31 janvier). Il est de pratique fréquente de pratiquer des réductions ou des reports de paiements à l'égard de ces salariés en situation juridique souvent imprécise. *(Xinhua, 6 janvier)*

4 janv. **Treize personnes dont un maire-adjoint ont tenté de dissimuler un accident de travail** qui avait fait sept morts et neuf blessés le 22 décembre à Zhulin, près de Gongyi (Henan). Accusées de rétention d'informations, elles ont été incarcérées ou ont perdu leur poste. *(Xinhua, 4 janvier)*

3 janv. **Condamnation à un an de prison de Yang Guixiang** par un tribunal de Hongjiang (Hunan). Motif : «fausses accusations». Il avait été arrêté en juin 2013 pour «rassemblement de foule dans le dessein de troubler l'ordre public» mais l'accusation a changé de chef d'inculpation. Yang avait soutenu des travailleurs migrants du village de Tuokou qui avaient manifesté en mai 2013 pour empêcher la délocalisation de la centrale où ils travaillaient et qui contestaient les indemnisations proposées pour l'éviction de leur logement.
Le 2 décembre 2013, le tribunal de Hongjiang a condamné sept de ces migrants à des peines de prison allant de sept à huit mois pour «rassemblement de foule dans le dessein de troubler l'ordre public». *(Weiquanwang, 3-6 janvier)*

27 déc. **Selon le Journal de la Métropole du sud, la société Shenzhen Click Technology employait à Shenzhen (Guangdong) plus de soixante-dix enfants** pour douze heures de travail par jour et un salaire mensuel de 2.000 yuan (222 euros). Les enfants, en majorité des filles, appartenaient à la minorité Yi et venaient de la région montagneuse de Liangshan, au Sichuan. «Certains n'avaient que douze ans, d'autres semblaient en avoir moins que dix». L'âge légal officiel est de seize ans. *(C.L.B., 30 décembre)*

27 déc. **Selon le Journal des Ouvriers, la province du Shaanxi a l'intention de créer un fond destiné à aider les malades de la pneumoconiose.** D'après les chiffres officiels, 23.600 habitants de la province souffrent de cette maladie mortelle du poumon ; le nombre réel serait bien supérieur à en croire de récentes enquêtes. *(C.L.B., 27 décembre)*

CONDITION PAYSANNE. QUESTIONS FONCIÈRES.

ENVIRONNEMENT.

23 janv. **Plusieurs milliers de villageois se sont rassemblés dans le centre de Quanzhou (Fujian) pour protester contre la réquisition de leurs terres arables.** Certains n'auraient obtenu aucune compensation ; d'autres auraient reçu des sommes dérisoires (l'équivalent de cent euros au total). Or les autorités revendront ces terres à une société immobilière qui fera payer le mètre carré de 2.200 à 4.400 euros, le statut des terrains passant de rural à urbain. On estime que les paysans n'obtiennent pour les terres réquisitionnées que 5 à 10% de la valeur qu'elles prendront ultérieurement. *(Laogai Research Foundation, 23 janvier)*

21 janv. **Selon une étude de chercheurs chinois et américains indépendants, reprise par la National Academy of Sciences, les pluies acides** récemment tombées sur la Chine seraient à l'origine de près d'un quart de la pollution aux sulfates constatée dans l'ouest des États-Unis (un jour de brouillard supplémentaire par an pour Los Angeles). Un tiers des gaz à effet de serre émis en Chine provient de l'activité d'exportation. *(Les Échos, 21 janvier)*

6 janv. **Six cents paysans se sont rassemblés à Wuhan devant les bâtiments de l'assemblée provinciale du Hubei** pour protester contre des évictions foncières liées à des projets d'ensembles commerciaux. La police a frappé trois d'entre eux et emmené un nombre indéterminé d'autres pétitionnaires dans des centres de détention. *(R.F.A., 6 janvier)*

3 janv. **Licenciement par l'entreprise Hitachi Metals de Guangzhou (Guangdong) de l'ouvrière Zhu Xiaomei.** En août 2013, elle avait lutté pour la création d'une assurance sociale prise en charge par la société, ce qui avait entraîné son déplacement d'un poste de gestion au bureau des archives. Son éviction survient lors de la désignation des membres du syndicat, pour lequel elle aurait pu être choisie par les salariés ; elle permet à la direction d'écarter une responsable syndicale que la loi sur les syndicats aurait théoriquement protégée. Hitachi Metals fonctionnait sans syndicat depuis 1997. *(C.L.B., 3 janvier)*

Date récente, non précisée.
Le Ministère de l'Environnement a fixé de nouveaux objectifs de lutte contre la pollution de l'air à l'horizon 2017. La province du Hebei et les agglomérations de Beijing et de Tianjing devront réduire le taux de PM 2,5 (particules inférieures à 2,5 microns) de 25% chaque année. Les taux correspondants sont de 20% pour les provinces du Jiangsu, du Zhejiang, du Shandong et du Shanxi, ainsi que pour Shanghai ; de 15% pour le Guangdong et Chongqing et de 10% pour la Mongolie intérieure. *(Global Times)*

MINORITÉS ETHNIQUES

QUESTION TIBETAINE

27 janv. **Arrestation de deux Tibétains de la préfecture autonome tibétaine de Golok,** district de Pema (Qinghai), pour leur implication supposée dans l'immolation d'un jeune moine tibétain du monastère d'Akyong en novembre 2013. Le moine était mort lors de son transfert vers un hôpital de Xiling. Une troisième personne appréhendée a été relâchée. *(Phayul, 27 janvier)*

24 janv. **Édition à Dharamsala d'une biographie de Takna Jigme Sanpo,** qui a passé trente-deux ans dans les prisons chinoises puis cinq ans dans des camps de réforme par le travail, avant d'être libéré en 2002. Le livre est écrit par deux anciens prisonniers politiques tibétains. Takna Jigme Sanpo vit à présent en Suisse. *(Phayul, 24 janvier)*

12 janv. **Le moine et écrivain Kunga Tsayang, du monastère de Labrang, est sorti de prison**

↳

après cinq ans d'incarcération à Lanzhou. Il était détenu pour des écrits dénonçant la politique chinoise au Tibet et officiellement pour «divulgation de secrets d'État» et «activités séparatistes». *(TCHRD, 15 janvier)*

10 déc. **Condamnation à six ans de prison du moine Gedun Gyatso** du monastère de Bora, district de Gannan (Gansu) pour «homicide intentionnel», en lien avec l'immolation par le feu d'un autre moine du monastère en décembre 2012. On n'avait aucune nouvelle de Gedun Gyatso depuis un an. *(Tibetan Center for Human rights, 1 janvier)*

6 déc. **Arrestation du moine Karma Tsewang à Chengdu (Sichuan) pour le motif supposé de «mise en danger de la sécurité du pays».** La famille ignore la raison officielle de la détention. Karma Tsewang est connu pour son action en faveur de l'environnement et de la promotion de la culture et du langage tibétains. *(Weiquangwang, 27 décembre)*

QUESTION OUIGHOURE

23 janv. **Selon des source kirghiz, onze Ouighours auraient été tués à la frontière sino-kirghiz** lors d'accrochages qui auraient aussi fait trois morts du côté kirghiz. Les détails manquent sur les circonstances de l'incident. Le Word Uyghur Congress émet l'hypothèse qu'il s'agirait de réfugiés fuyant la répression sur le sol chinois et que le comportement répressif du côté kirghiz s'expliquerait par l'appartenance du Kirghizstan à l'Organisation de Coopération de Shanghai. *(W.U.C., 24 janvier)*

15 janv. **Trois Ouighours qui voulaient attaquer un commissariat de Yengieriq,** près de Dolan dans la préfecture d'Aksu, ont été tués par la police. Celle-ci affirme qu'il s'agissait d'un groupe de «séparatistes». *(W.U.C., 22 janvier)*

15 janv. **Arrestation à Beijing pour «infraction à la loi» d'Ilham Tohti,** professeur à l'Université des minorités nationales et créateur du site **www.uighurbiz.net.** La police a perquisitionné son appartement pendant six heures et a recommencé le lendemain, emportant ordinateurs, téléphones portables et manuscrits. Le même jour, la police a placé en détention sept étudiants, dont deux furent relâchés dans la soirée.
Le 25 janvier, Ilham Tohti a été accusé par le Bureau de la Sécurité publique d'Ouroumtchi de diriger un groupe séparatiste partisan de la violence pour renverser le pouvoir chinois au Xinjiang. *(Weiquanwang, 16 janvier ; A.P., 25 janvier)*

30 déc. **Huit Ouighours, qui auraient voulu attaquer un poste de police à Yarkand, non loin de Kashgar, ont été tués** ; un autre a été capturé. Les autorités les qualifient de «terroristes» et d'»extrémistes religieux». Depuis le mois d'avril 2013, les incidents armés auraient fait quatre-vingt-onze morts, dont plusieurs policiers. *(Xinhua, 30 décembre ; R.F.A., 23 janvier)*

QUESTION MONGOLE

27 déc. **Libération sous caution de quatre des six bergers détenus depuis début juin 2013** après un affrontement avec des ouvriers chinois d'une société forestière installée sur leurs pâturages. Le 24 juin, ils étaient inculpés de «sabotage de la production et de la gestion». Le tribunal de la bannière d'Ongniud avait examiné l'affaire le 13 novembre mais ne s'était pas prononcé sur leur culpabilité. On est sans nouvelles des deux autres détenus. *(SMHRIC, 27 décembre)*

HONGKONG ET MACAO

21 janv. **Plusieurs sociétés chinoises liées au pouvoir central ont brusquement cessé leurs achats de publicités dans le journal am730,** en liaison vraisemblablement avec des éditoriaux favorables au mouvement démocratique hongkongais et à l'élection de l'exécutif local au suffrage universel non biaisé en 2017. Le quotidien indépendant Apple Daily observe, pour les mêmes raisons, la même suppression de ressources commerciales. *(I.F.J., 21 janvier)*

8 janv. **Les patrons de la presse de Hongkong se montrent de plus en plus sensibles aux pressions économiques et politiques du gouvernement central.** Plus de la moitié des propriétaires de médias ont accepté un siège à l'Assemblée nationale populaire ou à la Conférence consultative qui siègent à Beijing. Wang Xiangwei, éditeur en chef du quotidien le plus connu de l'ancienne colonie britannique, était membre de la Conférence consultative jusqu'à janvier 2013, Dans un récent éditorial, l'Apple Daily estime que la chaine de télévision TVB, longtemps indépendante, est désormais soumise à de semblables pressions des autorités centrales et pourrait être appelée «C.C.T.V.B.», allusion au réseau officiel chinois : la C.C.T.V. *(B.B.C., 9 janvier ; C.P.J., 8 janvier)*

6 janv. **Le rédacteur en chef du journal Ming Pao, naguère à réputation d'indépendance, est remplacé par un journaliste de Malaisie.** Selon le journal Apple Daily, la décision aurait été prise sous l'influence du parti communiste. Le successeur s'est en effet déclaré favorable à l'instauration d'un système d'éducation patriotique, tel que le demandent les autorités de Beijing malgré le rejet de la population hongkongaise. Dans un communiqué, les deux cent soixante-dix membres de la rédaction se déclarent choqués et réclament des explications sur les raisons du remaniement.
Le Ming Pao appartient à un chef d'entreprise de Malaisie qui a des relations d'affaires avec l'intérieur de la Chine. Certains commentateurs expliquent ainsi le remplacement du rédacteur en chef, qui permettrait d'améliorer les rapports avec les autorités chinoises. *(C.P.J. 8 janvier)*

26 déc. **Arrestation de quatre personnes qui s'étaient introduites dans une caserne de l'armée** avec un drapeau de la période coloniale britannique. Dans un commentaire, deux membres de l'exécutif local demandent de s'abstenir de toute provocation à l'égard du pouvoir central, de manière à ne pas gêner la mise en place des réformes. *(B.B.C., 7 janvier)*

TENSIONS MILITAIRES. LITIGES ET CONFLITS TERRITORIAUX.

Japon

31 janv. **L'Oriental Daily de Hongkong fait le parallèle entre la situation présente et celle de 1894,** date de la première guerre sino-japonaise, marquée par une lourde défaite chinoise. Le parallèle est facilité par le fait que les deux années sont l'une et l'autre jiawu (trente et unième mois d'un cycle de soixante ans), selon le calendrier traditionnel chinois. Selon le quotidien, «une guerre entre le Japon et la Chine ne peut être évitée». «Ce ne serait pas une guerre à grande échelle mais des escarmouches… La Chine doit se préparer à la guerre (…) elle doit tirer les leçons de la défaite subie en 1894». *(Oriental Daily, 31 janvier)*

9 janv. **La France et le Japon ont décidé de se concerter annuellement sur les exportations d'armements.** Les entretiens menés à Paris par les ministres des Affaires étrangères et de la Défense des deux pays font suite à des informations selon lesquelles la France aurait livré à la Chine des équipements permettant l'arrivée d'hélicoptères sur des navires. Ces fournitures accroîtraient le potentiel militaire chinois dans un éventuel conflit armé concernant l'archipel disputé des Diaoyu-Senkaku. *(Kyodo, 9 janvier)*

Avec d'autres pays

29 janv. **Les autorités de Hongkong annonce des sanctions contre les Philippines,** notamment en matière de délivrance de passeport, suite à une affaire d'otages qui s'était tragiquement terminée il y a trois ans avec huit morts et sept blessés parmi les touristes hongkongais. Aux yeux des habitants du territoire et de la presse, notamment l'Oriental Daily, les sanctions prises sont trop douces car les excuses

présentées par les Philippines ne sont pas satisfaisantes et les victimes n'ont pas été convenablement indemnisées. L'affaire est en grande partie traitée par le gouvernement central, qui a apporté son soutien aux décisions prises par l'exécutif local, et qui situe cette affaire d'otages dans le cadre général de sa diplomatie .à l'égard de Manille. *(Xinhua, 29 janvier)*

5 janv. **Le quotidien Huangqiu critique vivement le projet sud-coréen de construire un centre de recherche océanographique dans la Mer jaune** ; il affirme qu'il s'agit là pour Séoul d'un moyen d'étendre la zone économique exclusive du pays, en violation des lois internationales. Les discussions entamées en 1996 pour définir les deux zones exclusives n'ont jamais abouti. *(Yonhap, 5 janvier)*

INFORMATIONS DIVERSES

(Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise).

27 janv. Selon les statistiques officielles, le salaire moyen annuel dans le secteur financier s'élevait en 2012 à 89.743 yuan contre 41.650 dans le secteur manufacturier et 31.267 yuan dans le secteur de l'hôtellerie et de l'alimentation (soit l'équivalent respectivement de 9.971 euros, 4.617 euros et 3.514 euros). L'écart entre catégories augmente, en raison de la pénurie de personnel dans les catégories les mieux rétribuées. (C.L.B., 27 janvier)

21 janv. La Chine compte quelque 700.000 journalistes mais seuls 250.000 d'entre eux ont obtenu une carte de presse. Celle-ci n'est accordée qu'après succès à un examen de qualification qui enjoint les journalistes de soutenir le parti et le gouvernement. (I.F.J., 21 janvier)

10 janv. Les exportations chinoises ont atteint en 2013 2.201 milliards de dollars et les importations, 1.950 milliards de dollars. L'excédent (259,75 milliards de dollars) a progressé de 12,8% en un an. (Xinhua, 10 janvier)

6 janv. Il y aurait chaque jour quelque vingt mille plaintes déposées aux bureaux des réclamations administratives. Elles concernent principalement des expropriations de terrains, des démolitions d'immeubles et des questions de droit du travail et de protection sociale. (R.F.A., 6 janvier)

3 janv. Les forces de police locales comptaient 556.000 personnes à la fin d'octobre 2013, en progrès de 21.000 sur l'année précédente. (Xinhua, 3 janvier)

2 janv. Trois sociétés pharmaceutiques produisant le vaccin contre l'hépatite B ont cessé leur production, faute de satisfaire aux normes de fabrication fixées en 2010 pour la période commençant en 2014. Elles produisaient 80% du vaccin national. Les fabrications de 2013 peuvent néanmoins être vendues. (Xinhua, 3 janvier)

SOURCES D'INFORMATION

64tianwang, Agence France-presse, Agence Xinhua, Amnesty International, Apple Daily, Article 19, Aujourd'hui la Chine, B.B.C., Boxun, China Information Center, China Labour Bulletin, Chine-Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens' radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale des syndicats libres, DaJiyuan (La Grande Epoque), Fondation Duihua, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng Guancha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émission en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Reporters sans Frontières, Rights Campaign, S.M.H.R.I.C., South China Morning Post, The Stan¬dard, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po.

BIBLIOGRAPHIE

WORLD REPORT 2014. Human Rights Watch janvier 2014.
Chapitre sur la Chine accessible sur le site : http://www.hrw.org/world-report/2014/country-chapters/china?page=3

MON COMBAT POUR LES OUVRIERS CHINOIS. Han Dongfang, avec la collaboration de Michaël Sztanke. Éditions Michel Lafon, Janvier 2014 245 pp. 17€

Outre l'autobiographie intéressante de cet ouvrier des chemins de fer engagé dans le «printemps de Pékin» de 1989 et emprisonné pour cette raison, le livre apporte des réflexions stimulantes sur les voies nouvelles des luttes sociales. Le China Labour Bulletin que dirige à Hongkong Han Dongfang soutient et conseille nombre de combats ouvriers, en particulier dans la province limitrophe du Guangdong. Michaël Sztanke, co-auteur, a réalisé plusieurs documentaires d'un grand intérêt sur la Chine industrielle dont ASIE, LE REVEIL OUVRIER, DVDS Éditions Michel Lafon janvier 2014.

«CUSTODY AND EDUCATION» : ARBITRARY DETENTION FOR FEMALE SEX WORKERS IN CHINA. *Asia Catalyst, décembre 2013, 48 pp..*

Accessible sur le site : http://asiacatalyst.org

ATLAS DES VIOLATIONS DE LA LIBERTE DE LA PRESSE EN CHINE DEPUIS 2008. Fédération internationale des journalistes, 24 janvier 2014.

Répertoire précis et détaillé, facile à consulter.

Accessible sur le site : asiapacific.ifj.org/en/articles/press-freedom-violations-in-china

LA VOIX DES TRAVAILLEURS : TRANSCRIPTIONS D'ENTRETIENS RADIOPHONIQUES AVEC DES OUVRIERS CHINOIS. China Labour Bulletin, en français. Le dernier document a vingt-quatre pages.

Des documents concrets et d'un exceptionnel intérêt. Accessibles sur le site du China Labour Bulletin.

http://www.clb.org.hk/en/workers-voices puis cliquer sur FRENCH

FREEDOM IN THE WORLD 2014 : CHINA. Freedom House, janvier 2014.

Une revue d'ensemble de la situation des libertés en Chine. Sur une échelle de 1 à 7 (7 étant le pire), la Chine obtient 6,5 pour le taux de liberté, 6 pour les libertés civiles et 7 pour les droits politiques.

Accessible sur le site

http://www.freedomhouse.org/report/freedom-world/2014/china-0#.UuZyn4VKFi_

MASSACRES EXTRA-JUDICIAIRES DE OUIGHOURS AU TURKESTAN ORIENTAL. Congrès mondial ouighour, janvier 2014, 11 pp.

Le rapport relate les principaux incidents sanglants survenus depuis avril 2013 au Xinjiang et analyse la présentation des faits par les autorités chinoises. Il s'agit sans doute du document le plus précis sur le sujet, avec détail des sources d'information. Il se termine par huit demandes adressées par le Congrès Ouighour aux autorités chinoises.

Accessible sur le site : http://www.uyghurcongress.org/fr/wp-content/uploads/Massacres-extra-judiciaires-de-Ouïghours-au-Turkestan-Oriental.pdf

HUMAN RIGHTS SITUATION IN TIBET: 2013 ANNUAL REPORT. Tibetan Center for Human Rights and Democracy, janvier 2014, 247 pp..

Document très complet traitant de la répression religieuse, des immolations par le feu, des déplacements de population, du programme «d'éducation patriotique». Il fournit de précieuses informations sous forme

de bases de données d'une part, sur les morts par crémation et d'autre part, sur les Tibétains emprisonnés.

Accessible sur le site : http://fr.scribd.com/doc/200837998/2013-Annual-Report-Human-Rights-Situation-in-Tibet

SIGNALONS LA SERIE D'ARTICLES PARUS DANS LE MONDE A PROPOS DU TRAVAIL DU CONSORTIUM DES JOURNALISTES D'INVESTIGATION. I.C.I.J., janvier 2014,

1) Qui se sert des paradis fiscaux en Chine ? (21 janvier)
2) OffshoreLeaks : pourquoi les Chinois utilisent les paradis fiscaux ? (22 janvier)
3) Le pétrole, moteur de la corruption chinoise. (23 janvier)
4) Les Ïles Vierges, la destination favorite des capitaux chinois. (23 janvier)
5) OffshoreLeaks : révélation sur l'argent caché des «princes rouges» chinois (23 janvier

RAPPORT D'INFORMATION SUR LA CHINE. Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale, décembre 2013, 198 pp.

Document très riche en informations d'ordre économique. Il est fondé surtout sur des données officielles acceptées sans trop de circonspection et présente la Chine telle qu'elle aimerait être présentée, sans sa moitié paysanne démunie et oubliée. L'information est très orientée sur la défense ou la promotion des intérêts industriels et commerciaux nationaux. Quelques allusions rapides aux violations des droits de l'Homme auront apaisé la conscience des parlementaires.

POUR PRENDRE CONTACT, écrire à : communication@ldh-france.org en indiquant en objet de votre mail : «Groupe Chine».